



**COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ  
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
DU MARDI 19 JUIN 2018**

Le mardi 19 juin 2018 à 20h00, les membres du Conseil du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie, sur convocation à eux adressée, le mercredi 13 juin 2018 par le Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, et simultanément affichée à la porte de la Mairie.

Étaient présent-e-s :

MM. AHOUDIAN, AMORY, Mmes BARANDA, M. BOHBOT, Mme BROSEL, MM. CHERFA, CHICHE, DAGNAUD, DAOUDA-KOUADIO, Mmes FILOCHE, FUCHS, M. GAU, Mme JEMNI, M. KOCH, Mmes KONE, MM. LERT, MADEC, Mmes MERZI, MINDAY, MM. NAWROCKI, NORDMAN, THÉBAULT, Mme RICHARD, MM. TINTI, WANG.

Ont donné pouvoir pour les représenter :

Mme GUY à M. DAGNAUD, M. LAPEYRE à M. NORDMAN, Mme MALAI à Mme MINDAY

Absent-e-s excusé-e-s :

Mmes DAREAU, GAILLANNE, GAUTREAU, M. GIANNESINI, Mmes GRAPIN-DAGORNO, HOLLARD, MM. JOMIER, JOURNO, Mme LANIESSE, M. MABILEAU, Mme ONGHENA, M. PENINO, Mmes POUDIOT, SOLANS.

Le quorum était atteint à l'ouverture de la séance et pendant toute sa durée, la majorité des membres du Conseil d'arrondissement étant présente.

M. DAGNAUD déclare la séance du Conseil d'arrondissement ouverte en saluant le public qui s'est déplacé pour venir assister aux débats.

Pour rappel, seules les délibérations qui ont fait l'objet d'inscriptions préalables sont évoquées en séance, les autres seront adoptées à l'issue des échanges.

Sont ensuite votées les délibérations suivantes inscrites à l'ordre du jour :

**1.D192018019 Désignation secrétaire de la séance du 19 juin 2018**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD propose à M. GAU, benjamin des élu-es présent-e-s, d'assurer les fonctions de secrétaire de séance.

M. GAU accepte cette responsabilité.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

## **2. D192018020 Adoption du compte rendu de la séance du 22 mai 2018**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération aux voix.  
Le compte-rendu de la séance du 22 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
  - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
  - Nombre d'abstentions : 0

**M. Adji AHOUDIAN, rapporteur :**

## **3. DDCT 13 Subventions au titre de l'animation locale et de la participation citoyenne (24.000 €) à 8 associations œuvrant dans le 19ème dans le cadre de l'appel à projets politique de la Ville**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

En accord avec son adjoint M. Adji Ahoudian, M. Dagnaud propose, pour des raisons techniques qui seront reprises au Conseil de Paris, d'adopter cette délibération en sortant l'article 5.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa (à l'exception de l'article 5 qui est suspendu)

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Mahor CHICHE, rapporteur :**

## **4. 2018 DAC 447 Plaque commémorative en hommage aux victimes du bombardement de la rue Mouzaia à Paris 19ème**

Élu-es ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, CHICHE, BOHBOT, Mme BARANDA, M. THEBAULT

M. CHICHE rappelle que l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle a été commémoré la veille de la séance du Conseil d'arrondissement. Depuis 2002, la Mairie du 19<sup>e</sup>, le Conseil des Séniors, un certain nombre de chercheurs et les élu-es successif-ves en charge des questions mémorielles ont travaillé à faire apposer de plus en plus de plaques retraçant l'histoire de notre pays. Un important travail a été mené suite à un bombardement peu connu de l'histoire de France et de Paris. Cette attaque qui a eu lieu dans la nuit du 26 au 27 août 1944 a touché la rue de Mouzaia et a tué 31 personnes. Ce chiffre est connu grâce à un formidable travail de recensement y compris auprès des paroisses, auprès desquelles les paroissiens déclaraient les morts. Depuis, le Comité Histoire de la Ville de Paris s'est saisi de cette question et est arrivé à cette information qui, si cette délibération est votée, donnera naissance à une plaque rappelant que cette nuit-là, 1 000 bombes ont été lâchées et ont rayonné sur plusieurs parties du territoire

de la Ville. Le quartier des Buttes Chaumont, la rue de la Mouzaia, les abords de l'église Saint François d'Assises ont été touchés et on décompte aujourd'hui 123 personnes tuées et 466 blessés dont 31 morts du 19<sup>e</sup>. La proposition qui est faite est la suivante : «La nuit du 26 au 27 août 1944, l'aviation allemande bombarda Paris, lâchant 1 000 bombes incendiaires qui provoquèrent la mort de 123 personnes et en blessèrent 466 autres. Plus de 400 bâtiments furent détruits ou endommagés cette nuit-là, plusieurs rues du 19<sup>e</sup> furent touchées, l'une d'elles tomba ici-même rue Mouzaia».

La Ville a proposé l'apposition et l'installation de cette plaque au droit du 14 bis rue Mouzaia, à Paris 19<sup>e</sup> et sur la suggestion de Mme Violette BARANDA il est souhaité de rajouter le nombre de morts du 19<sup>e</sup> en intégrant dans le libellé, après vérification, le nombre de victimes provoqué, soit 32 morts.

M. DAGNAUD précise qu'il s'agit de 32 victimes innocentes dont 31 identifiées.

Mme BARANDA n'était pas tout à fait satisfaite de la rédaction au début car seule était prise en compte l'entité du Grand Paris. Il est important que ces plaques que les gens liront dans plusieurs générations, soient exactes. Il y a plusieurs impacts de ces bombes tombées rue de la Mouzaia :

- 7, place Danube : 4 victimes
- 29, rue Manin, 6 victimes
- 8 rue de la Mouzaia, 9 victimes
- 10, rue de la Mouzaia, 11 victimes
- 12, rue de la Mouzaia, 1 victime
- 30, rue de Rébeval, 1 victime.

Le Comité Histoire de la Ville de Paris a choisi de prendre l'adresse du 14 rue de la Mouzaia. Mme BARANDA précise que le rapport de la paroisse évoquait 26 morts. M. MEYER qui a appartenu aux FFI, une des personnes ayant beaucoup étudié l'histoire concernant ce tragique événement a raconté dans ses écrits comment ça s'est passé et quels sont les gens qui ont aidé à ce moment-là. Il y a eu 230 blessés autour des impacts cités plus haut et s'il y a des personnes qui veulent avoir tous les documents, Mme BARANDA les leur donnera dans leur intégralité, de façon à ce que la mémoire ne se perde pas et ne soit pas falsifiée. Elle aurait également souhaité que le terme « bombardé par les nazis » apparaisse car il s'agissait bien des nazis. Ce bombardement a eu lieu dans la nuit du 26 au 27 août, le lendemain de la reddition du Général Von Choltitz. Pour Mme BARANDA l'histoire est peut être globale mais elle est aussi faite de petites histoires...

M. BOHBOT et les élu-es républicain-ne-s ont voulu s'associer à cette initiative prise par la Ville de Paris. Beaucoup de Parisien-nes vont découvrir un moment de l'histoire de leur quartier à travers l'installation de cette plaque et pour certains d'entre eux qui ont vu *Paris brûle t'il ?*, ils peuvent avoir le sentiment que l'histoire s'arrête avec l'intervention de M. Raoul Nordling, Consul Général de Suède auprès du Général allemand Von Choltitz. Une fois que le Général de Gaulle a prononcé le célèbre discours à l'Hôtel de Ville, l'histoire de la Libération s'arrête. M. BOHBOT tient à faire remarquer que c'est bien l'aviation allemande qui a bombardé Paris, que c'est bien l'Allemagne qui a élu son chancelier, que son aviation n'était pas mue par ~~une idéologie particulière mais par un pays, l'Allemagne. C'est pour cette raison que M. BOHBOT~~ tient à ce qu'on garde le mot « allemand ». Il peut se révéler très négatif de ne pas nommer les choses.

M THÉBAULT voudrait réagir sur les mots « allemand » ou « nazi » qui ont été soulevés par Mme BARANDA. Avec son groupe, il s'associera favorablement au vote de cette délibération. Sans être un spécialiste des plaques commémoratives, il y a une évolution dans la mémoire, qui est une production collective à la différence de l'histoire. En effet, il y a une évolution concernant la dénomination de l'ennemi de l'époque. Au cours d'une promenade dans Paris ou en proche banlieue, on peut s'apercevoir que les plaques les plus anciennes nomment l'ennemi

comme le Boche. A la fin des années 50, le Boche devient l'Allemand, et dans le courant des années 70, on a qualifié l'idéologie pour le renommer nazi. Cette avancée mémorielle reste importante pour la construction européenne, dans le rapport au peuple d'à côté, dans la volonté de faire la paix et travailler ensemble sans nier pour autant ce qui vient d'être évoqué.

Afin de clarifier les choses, M. DAGNAUD rappelle que la proposition initiale en débat, émane du Comité d'histoire de la Ville de Paris nourrie de la compétence et du travail de quelques dizaines d'historiens.

M. DAGNAUD est très attaché à ce que l'on trouve les points d'équilibre qui permettent de s'inscrire dans ce travail de mémoire et de porter un message tourné vers l'avenir et sous cet angle, il aurait deux suggestions d'amendement à proposer :

- La première fait écho à l'interrogation que portait Mme BARANDA, qui amène à préciser dans la dernière phrase telle que M. CHICHE l'a lue : « L'une d'elle tomba ici même rue Mouzaia... » mais « l'une d'elle tomba dans le quartier Mouzaia faisant 31 morts... »
- Sur le second point qu'évoquaient MM. BOHBOT et THÉBAULT, « l'aviation de l'Allemagne nazie » semble tenir compte à la fois du souci de dire les choses et de ne pas réduire à l'Allemagne à une partie de son histoire.

M. DAGNAUD propose deux amendements : parler de l'aviation de l'Allemagne nazie et préciser en dernière phrase « l'une d'elle tomba dans le quartier Mouzaia faisant 31 morts ».

M. DAGNAUD soumet le compte-rendu au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité, au projet de délibération assorti des deux amendements, mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Mahor CHICHE et M. Adjil AHOUDIAN, co-rapporteur :**

#### **5. 2018 DDCT 117 Subventions (100.000 euros) à 7 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitants des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2019 du Budget Participatif**

Élu-es ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, CHICHE

M. CHICHE rappelle que cette séance du Conseil d'arrondissement traite de plusieurs délibérations relatives au budget participatif. Cette délibération met l'accent sur l'enveloppe budgétaire annuelle parisienne de 100 millions d'euros qui permet de concrétiser des projets au titre du budget participatif mais également de financer des projets dans les quartiers populaires. Chaque année, le 19<sup>e</sup> arrondissement perçoit plus de 2 millions d'euros au titre des quartiers populaires. Aujourd'hui, cette délibération concerne 7 associations dont 2 connues : Voisins malins et Co-city. Il est important que la Ville continue de financer ce type de structures qui permettent l'accompagnement des Citoyen-nes parce que si on veut favoriser la participation citoyenne, il faut aussi donner les moyens à ces associations d'assurer cet accompagnement permettant de passer de la floraison d'idées au montage de projets.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Mme Karine GAUTREAU, rapporteure :**

**6. 2018 DDCT 82 Fixation des redevances liées à l'occupation temporaire du domaine public lors de la mise à disposition d'espaces gérés par les conseils d'arrondissement**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, BOHBOT

M. DAGNAUD fait le lien avec la délibération relative à l'espace municipal Pierre Girard faisant suite à un vœu qui avait été adopté en conseil d'arrondissement, ce qui confirme si l'en était besoin, l'utilité de certains vœux votés puisqu'ils permettent aujourd'hui d'obtenir une révision favorable aux habitants de l'arrondissement des redevances liées à l'occupation de cet espace municipal de la rue Pierre Girard.

M. BOHBOT admet que cette délibération est à la fois intéressante pour les habitants et pour les associations qui utilisent la salle des fêtes des mairies d'arrondissement ou d'autres salles, à l'instar de la salle Pierre Girard. La Ville a ainsi voulu remettre un peu d'ordre concernant les tarifications et la gestion. Cela va conduire à une augmentation des tarifs pour les usagers des associations mais, ce qui est très positif, c'est que les mairies d'arrondissements vont garder une partie importante de ces ressources puisque les  $\frac{3}{4}$  vont leur être attribués.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Mme Sophie MINDAY et Mme Halima JEMNI, co-rapporteure :**

**7. 2018 DVD 24 Plan vélo - Approbation du plan triennal 2018-2020. Demande de subventions correspondantes auprès de la Région Île de France.**

Élu-es ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, KOCH, Mmes JEMNI, MINDAY, M. BOHBOT

Pour M. KOCH, cette délibération dresse un bilan du plan vélo sans donner de chiffres de réalisation. L'objectif du plan vélo est de créer 124 km de pistes cyclables protégées. La Mairie de Paris annonce que 700 km d'aménagements vont être créés mais en y incluant les couloirs de bus, les simples bandes cyclables et les doubles sens cyclables créés automatiquement lors du passage d'une rue à sens unique en zone 30. En 2015 et 2018, 459 km ont ainsi été créés par la mise en œuvre des zones 30. Selon l'Observatoire du plan vélo mis en place par Paris en selle, voici le bilan des aménagements en site propre réalisé depuis l'adoption du plan vélo :

- 0 km en 2015
- 5,3 km en 2016
- 8,6 km en 2017.

12 % des pistes en site propre ont été réalisées et 17 % ont été définitivement abandonnés. Il reste encore 71 % à réaliser alors que 70 % de la mandature s'est écoulée. La qualité de certains aménagements est contestée par les cyclistes. Sur les voies sur berges, il faut couper les files dévolues aux voitures pour entrer et sortir de la piste cyclable. Certains projets ont pris du

retard en raison de l'obstination de la Ville de Paris à aller contre les préconisations du Préfet de police qui craignait pour le bon cheminement des forces de secours et de sécurité. Rue de Rivoli, la Ville a fini par entendre raison.

En ce qui concerne le stationnement, M. KOCH et son groupe ne sont pas d'accord avec les chiffres de la majorité. La délibération indique que l'objectif de 10 000 places est quasiment atteint. Là encore, l'observatoire du plan vélo indique que seulement 4 000 places ont été créées. Le Conseil Régional demande aux collectivités de présenter un plan triennal pour obtenir les subventions. La subvention des aménagements peut atteindre 50 %. Le plan triennal porte sur 90,9 km de pistes cyclables et se décompose comme suit :

- 26,8 km en 2018
- 12,1 km en 2019
- 52 km en 2020.

Toujours selon M. KOCH, pour 2020 l'hypothèse est peu probable compte tenu que l'annexe ne mentionne que 2 projets. Un moratoire sur les travaux de voirie serait mis en place à partir de l'été 2019 jusqu'aux municipales. Il est peu réaliste de dire qu'il serait autant fait sur les 9 derniers mois de 2020 qu'en 5 ans. La Ville tente de mettre le retard du plan vélo sur le compte de la région qui ne verserait pas de subventions. Or, celle-ci vient d'attribuer en mars dernier, une enveloppe de 4,5 millions d'euros, un record pour un département francilien. 2 millions d'euros ont été versés en 2017.

Pour Mme MINDAY, adjointe en charge du Plan vélo, l'intervention de M. KOCH consiste pour l'essentiel à reprendre certaines revendications d'associations cyclistes, notamment celles de Paris en selle, à son propre compte. Elle répondra sur ce qui a été fait, non pas au plan parisien mais sur le 19<sup>e</sup> arrondissement. Cette délibération ne porte pas sur ce qui a été accompli jusqu'à présent mais à permettre à la Ville de Paris de solliciter certaines subventions pour contribuer au financement d'aménagements cyclables au sein de la Ville de Paris. Subventions que la Ville peut solliciter auprès de la Région puisque celle-ci a elle-même adopté différents plans en faveur du développement de la pratique cyclable. Le plan régional en faveur de la mobilité durable d'une part, et d'autre part le plan vélo régional. Pour ce qui concerne l'arrondissement, à ce stade, ont été réalisés pour l'essentiel, un aménagement cyclable qui était auparavant totalement inexistant Porte de la Villette avec une piste bidirectionnelle de qualité et plébiscitée des cyclistes, un aménagement cyclable consistant en une piste à contresens cyclable autour de l'anneau de la place des Fêtes dans le cadre plus global de son réaménagement. Le budget participatif a ainsi contribué au financement d'un contresens cyclable dans une portion de la rue de Crimée dans sa partie comprise entre la rue Meynadier et l'avenue Jean Jaurès qui permet aujourd'hui aux cyclistes de descendre à contresens de la place des Fêtes jusque et vers l'avenue de Flandre. Un grand nombre de projets reste à réaliser au premier rang desquels la réalisation de contresens cyclables dans le cadre des zones 30 et surtout l'aménagement de l'avenue de Flandre avec la création de 2 pistes cyclables protégées le long du terre plein central.

L'intervention précédente est de nature un peu plus politique, même si l'opposition s'exprime rarement sur la place du vélo et des mobilités douces. Pour ce qui concerne la Région Île-de-France, beaucoup d'intervention de Mme Pécresse portent généralement sur la promotion de la voiture individuelle qui n'est pas une solution ni à l'échelle de la Région, ni à celle de la Ville de Paris.

---

Les retards dus à la réalisation du plan vélo tiennent à de multiples raisons notamment techniques où il est souvent difficile d'intervenir sur la voirie parisienne qui met aux prises une multitude de partenaires et où, par ailleurs, il existe des problématiques d'amiante qui vont se poser dans la réalisation du projet de l'avenue de Flandre.

Pour l'essentiel, Mme MINDAY se réjouit que le groupe des Républicains se rallie à la cause cycliste.

M. BOHBOT confirme qu'il votera cette délibération et pense que le combat relatif qui a été mené en faveur de la cause cycliste a été gagné et intégré dans la conscience politique des élu-

es mais aussi des Citoyen-nes et pense que beaucoup de choses sont faites pour l'environnement, abstraction faite des dissensions politiques.

M. KOCH ne remet pas en cause le plan vélo mais veut souligner le décalage qu'il peut y avoir entre ce qui est annoncé et l'état actuel de la réalisation.

Mme MINDAY a tenté d'apporter des éléments de réponse équilibrés et admis certains retards et insiste sur la Région Île-de-France qui est très attendue et il relève de sa compétence régionale pour ce qui concerne la résorption des coupures urbaines, c'est-à-dire des coupures entre les communes qui sont un frein à la pratique cycliste à l'échelle métropolitaine.

M. DAGNAUD ajoute que l'on peut se réjouir ensemble que ces orientations ambitieuses du plan vélo parisien ainsi que ses déclinaisons dans l'arrondissement reçoivent un large soutien. En ce qui concerne le retard évoqué précédemment, Mme MINDAY a rappelé les contraintes techniques notamment liées aux travaux de voirie et aux nouveaux protocoles liés à la présence d'amiante. Ces raisons retardent et complexifient considérablement les différents travaux réalisés depuis quelques années.

Par ailleurs, les temps de concertation allongent les délais, à l'exemple de l'avenue de Flandre où les décisions entre élu-es auraient pu être prises plus rapidement si le choix d'un temps de concertation, de réunions publiques et de votation citoyenne n'avait pas été fait, ce dont il faut bien sûr se réjouir.

M. DAGNAUD est heureux que dans un arrondissement limitrophe on puisse doter la métropole d'un réseau cohérent afin de proposer une véritable alternative à la circulation automobile.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

#### Vœux

#### **8. V192018027 Vœu présenté par le PCF/ Front de gauche du 19<sup>ème</sup> arrondissement, relatif à la fermeture de cours municipaux pour adultes au lycée Diderot**

Élu-es ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, NAWROCKI

M. NAWROCKI prend la parole afin de défendre ce vœu porté par les élus PCF/Front de gauche. Il s'agit de la fermeture d'un cours municipal pour adultes concernant un BTS électrotechnique. C'est une formation lourde qui a des débouchés industriels fréquentée par des salariés qui travaillent la journée et qui sont amenés à aménager leur temps libre.

Les cours municipaux pour adultes ne concernent pas que cette formation. Il existe également une formation en Français langue étrangère et d'autres populations sont aussi concernées.

Ce cours qui existait depuis des années et qui est reconnu par les professionnels a été fermé il y a deux ans. M. NAWROCKI et son groupe auraient souhaité sa réouverture dans le cadre d'un budget municipal supplémentaire pour l'année 2019.

M. DAGNAUD ajoute que le premier mérite de ce vœu est de rappeler que la Ville de Paris que par le biais des CMA (Cours municipaux pour adultes), propose aux Parisien-nes, une offre très large et très riche de formations diverses et variées.

Cette mandature parisienne a acté une reconfiguration des périmètres d'intervention en aquéwdéfinissant un certain nombre de priorités comme les publics à ressources modestes par exemple, et sur les formations et enseignements dispensés dans ce cadre.

Ce débat mérite d'être porté jusqu'au Conseil de Paris afin que M. Patrick BLOCHE, l'adjoint compétent puisse y répondre et faire œuvre de pédagogie avec l'ensemble des groupes et des élu-es.

Pour l'heure, M. DAGNAUD fera une proposition qui ira dans le sens de ce vœu sans pour autant valider en l'état sa formulation. Il invite les groupes de la majorité à s'abstenir afin que ce vœu puisse être voté par les élu.es. communistes/Front de gauche et porté jusqu'au Conseil de Paris.

M. DAGNAUD soumet le projet de vœu au vote.

Le vœu mentionné au visa est adopté à l'unanimité.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 5 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 23 (PS-EELV)

#### **9. V192018028 Vœu déposé par MM. François Dagnaud et Jérôme Amory, relatif à la proposition d'interdire la vente des mortiers et pétards à Paris**

Élu-es ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, AMORY, BOHBOT, Mme MINDAY

M. AMORY qui est engagé depuis 2014 dans une campagne de prévention sur les pétards et les feux d'artifice dans l'ensemble des collèges de l'arrondissement, présente ce vœu qui s'inscrit dans l'actualité de l'action municipale. Il s'inscrit également dans un dispositif de lutte contre les nuisances générées par les pétards et les feux d'artifice et son évidence réside dans le fait que les collégien-nes rencontrés se demandent pourquoi leur utilisation n'est pas interdite si c'est dangereux. C'est la question qui va être posée en souhaitant que soit étendue, à toute l'année ou sur l'amplitude annuelle la plus importante possible, l'interdiction temporaire des pétards et des feux d'artifice prise par le Préfet de police à Paris et sur la petite Couronne.

A l'instar des armes, les pétards et les feux d'artifice font un bruit assourdissant et créent des états de tension pour ceux et celles qui y sont exposés trop régulièrement. Ils blessent, aveuglent, entraînent des cécités et des surdités, de graves brûlures et amènent des enfants à perdre un doigt voire une main. Il y a 2 mois, les pompiers de la place de Bitche sont intervenus au gymnase des Fillettes dans le 18<sup>e</sup> arrondissement pour sauver un enfant de 10 ans qui jouait à « cap ou pas cap » avec un mortier... Il a gagné mais a perdu sa main ! En conclusion, ces pétard et feux d'artifice sont une nuisance et doivent être considérés comme des armes et non comme des jouets. C'est la raison pour laquelle M. AMORY est résolu dans ce plan d'action, à demander l'interdiction de la vente et de l'usage des pétards et les feux d'artifice tout au long de l'année ou le plus longtemps possible.

Pour sa part, M. BOHBOT demande s'il existe des données chiffrées qui illustrent ce constat.

---

M. AMORY répond que des éléments de réponse pourraient être apportés par l'hôpital Robert Debré en ce qui concerne la chronologie des blessures constatées qui ne se regroupent plus lors du 14 juillet mais s'étalent bien tout au long de l'année. L'interdiction qui est celle du Préfet par son arrêté sur la cession et l'usage des feux d'artifice entraîne un effet report de stockage des pétards avant d'être dans la période interdite. Par conséquent, il y a une vente très anticipées des pétards déclenchée par cet arrêté. Même si moins de collégien-nes du 19<sup>e</sup> arrondissement sont blessé-e-s, cette nuisance est avérée et annuelle.



Afin de répondre différemment à M. BOHBOT, M. DAGNAUD objecte que la situation s'est plutôt apaisée à la faveur des tournées de prévention menées par M. Jérôme AMORY en collaboration avec les sapeurs-pompiers et le commissariat. D'après les exemples qui ont été pris, cette situation se pose partout dans Paris et au-delà. Il y va de la responsabilité des élu-es de poser le sujet dans le débat public afin de déterminer quels sont les outils juridiques qui permettraient de mettre un terme à cette libre circulation d'armes par destination qui entretiennent un climat de guerre civile dans les quartiers où ils sont utilisés à toutes les époques de l'année, pour ceux et celles qui les reçoivent mais aussi pour ceux et celles qui les lancent.

Mme MINDAY souhaite préciser la position du groupe Écologiste et Citoyen et souscrit pleinement à l'intention de ce vœu étant donné les nombreuses remontées qui sont faites. D'une part les pétards en période de 14 juillet représentent de nombreuses nuisances sonores, et, d'autre part, le sujet concerne surtout les accidents parfois extrêmement graves qui affectent les jeunes usagers de ces engins.

Toutefois, Mme MINDAY fait part de sa réserve concernant la prise d'un arrêté permanent et de sa valeur au plan juridique qui porterait une interdiction permanente sur l'intégralité du territoire parisien. Ce point devrait être clarifié.

M. DAGNAUD soumet le projet de vœu au vote.

Le vœu mentionné au visa est adopté à l'unanimité.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Roger MADEC, rapporteur :**

#### **10. 2018 DU 146 ZAC Porte Lilas (19e) - Régularisation foncière.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

---

**Mme Halima JEMNI, rapporteure :**

#### **11. 2018 DEVE 108 Communication sur la signature de la convention d'occupation du domaine public avec l'association "L'ilot lilas-lilolila" pour la mise à disposition d'un terrain à usage de jardin partagé (19e)**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**12. D192018026 Renouvellement de la convention avec l'association un p'tit bol d'herbe pour la gestion du jardin partagé du même nom.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**13. 2018 DFPE 58 Subvention (80.836 euros) et avenant n° 2 à l'association Quel Univers Inventer ? (19e) pour la Crèche parentale (19e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**14. 2018 DFPE 60 Subventions (792.116 euros) et avenants n° 2 avec l'association Gan Yael Crèche et Jardin d'Enfants (19e) pour ses quatre établissements d'accueil de la petite enfance.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 27 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 1
- Nombre d'abstentions : 0

**15. 2018 DFPE 62 Subventions (121.354 euros) et avenants n° 2 à l'association Jeunesse Loubavitch (9e) pour ses deux établissements d'accueil de la petite enfance.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 27 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 1
- Nombre d'abstentions : 0

**16. 2018 DFPE 63 Subvention (171.754 euros) et avenant n° 2 à l'association Crèche Avenir (19e) pour la crèche collective (19e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 27 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 1
- Nombre d'abstentions : 0

**17. 2018 DFPE 64 Subvention (53.352 euros) et avenant n° 2 à l'association Crèche Gan Esther (19e) pour la crèche collective (19e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 27 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 1
- Nombre d'abstentions : 0

**18. 2018 DFPE 85 Subvention (416.187 euros) et avenant n° 2 à la Fondation Maison des champs de Saint François d'Assise (19e) pour la crèche collective Sainte Lucie (5e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- ~~▪ Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits~~
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**19. 2018 DFPE 108 Subventions (4 513 822 euros) et avenants à l'association ABC Puériculture (16e) pour ses 19 établissements d'accueil de la petite enfance**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**20. 2018 DFPE 147 Subvention (124 308 euros) et avenant n°2 à l'association Ohel Esther (19e) pour la halte-garderie Ohel Léa (19e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 27 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 1
- Nombre d'abstentions : 0

**21. 2018 DFPE 157 Subventions et conventions avec quatre associations pour l'animation et le développement d'ateliers en direction des professionnel.les de l'accueil individuel dans le cadre des relais d'assistant.es**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**22. 2018 DVD 46 Dispositions applicables au stationnement de surface (poids lourds, déménagements, autocars et professionnels divers).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme JEMNI et M. Adjil AHOUJIAN, co-rapporteur :

**23. 2018 DFPE 123 Subvention (1 939 685 €) à seize associations, conventions pour la gestion de seize lieux d'accueil enfants parents à Paris et financement des LAEP de la CAF dans les centres sociaux**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**24. 2018 Subventions accordées dans le cadre de l'Appel à Projets Politique de la Ville.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

M. Adjil AHOUJIAN et M. Gabriel GAU, co-rapporteur :

**25. 2018 DASCO 18 Subventions (10.000 euros) à diverses associations pour des actions Politique de la Ville (19e) et convention avec l'association « Zup de Co ».**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**26. 2018 DJS 178 Subvention (21.000 euros) au titre de la jeunesse et dans le cadre de la Politique de la Ville à 10 associations locales (19e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Adjil AHOUDIAN et Mme Karine GAUTREAU, co-rapporteur-e-s :**

**27. 2018 DDCT 79 Subventions (254 300 euros), 15 conventions pluriannuelles d'objectifs et 6 avenants avec 21 associations pour le financement de 43 projets sur les quartiers populaires.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**28. 2018 DDCT 111 Subventions (502 700 euros) et conventions à 166 associations pour le financement de 213 projets dans les quartiers populaires parisiens - Deuxième enveloppe 2018.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Mahor CHICHE et Mme Halima JEMNI, co-rapporteuse :**

**29. 2018 DEVE 113 Budget participatif "Cultiver en Ville" - Subventions (18 200 euros) à 12 associations dans le cadre de l'appel à projets portant sur les jardins partagés**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Mahor CHICHE et M. Dan LERT, co-rapporteur :**

**30. 2018 DEVE 114 Budget participatif « + de nature en Ville » - Subventions (34 500 euros) à 24 associations dans le cadre de l'appel à projets « Protection et développement de la biodiversité »**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Mahor CHICHE et M. Éric THÉBAULT, co-rapporteur :**

**31. 2018 DLH 167 Budget participatif : 3 - 7 quai du Lot (19e) - Convention d'occupation du domaine public pour la mise à disposition d'un local à l'association "Les Petits Riens"**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Mahor CHICHE et Mme Karine GAUTREAU, co-rapporteuse :**

**32. 2018 DDCT 112 Mise en œuvre du projet « Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires! » voté au Budget Participatif parisien : rénovation et aménagement de 12 locaux associatifs (341 574 euros)**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Mahor CHICHE et M. Olivier WANG, co-rapporteur :**

**33. 2018 DDCT DAE 75 Budget Participatif Subventions (340.000 euros) et conventions avec huit structures lauréates de l'appel à projets « Ouverture de commerces circulaires : magasins 100% vrac et ateliers de réparation »**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
  - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
  - Nombre d'abstentions : 0

**M. Gabriel GAU, rapporteur :**

**34. 2018 DJS 187 Subvention (3.000 euros) au titre de la Jeunesse à l'association La Compagnie du Son des Rues (18e-19e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
  - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
  - Nombre d'abstentions : 0

**35. 2018 DJS 195 Subvention (6.000 euros) au titre de la jeunesse à l'association Pazapas Belleville (11e-19e-20e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
  - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
  - Nombre d'abstentions : 0

---

**36. 2018 DDCT 91 Fixation des redevances liées à l'occupation temporaire de l'espace polyvalent municipal 7 rue Pierre Girard (19e)**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits



- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Dan LERT, rapporteur :**

**37. 2018 DEVE 86 Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de sachets de bulbes et de graines aux Parisiennes et aux Parisiens.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Mme Léa FILOCHE, rapporteure :**

**38. 2018 DAE 71 Subventions (56.500 euros), conventions et adhésion (3.600 euros) pour le soutien à l'accompagnement de projets entrepreneuriaux à fort impact social**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Mme Léa FILOCHE et M. Éric THÉBAULT, co-rapporteur :**

**39. 2018 DAE 88 Subvention (2.000.000 euros) et convention de partenariat avec l'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial Universcience (19e)**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**40. 2018 DAE 208 Convention de Partenariat avec Universcience (19e) dans le cadre de l'Arc de l'Innovation**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Mme Sophie MINDAY, rapporteure :**

**41. 2018 DPE 30 Subvention (8.800 euros) et convention avec l'Agence Parisienne du Climat (APC) pour un défi "Famille zéro déchet".**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**42. 2018 DPE 34 Modification du règlement du service public de l'eau.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**M. Éric THEBAULT, rapporteur :**

---

**43. 2018 DAC 50 Subventions (426.000 euros) à 9 structures de création et diffusion de spectacle vivant et conventions pour soutenir leur projet d'investissements.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : dont pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**44. 2018 DAC 108 Subventions (4.603.000 euros) convention, avenant avec l'association Orchestre de Chambre de Paris et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2021**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**45. 2018 DAC 131 Subventions (21.500 euros) aux associations ateliers d'artistes de Belleville, ateliers de Ménilmontant et ateliers du Père Lachaise associés (20e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**46. 2018 DAC 182 Subventions (21.000 euros) aux associations Culture et Hôpital (14e) et Orange Rouge (19e)**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**47. 2018 DAC 266 subventions (2.500 euros) à l'association Compagnie la Déferlante sur proposition de la mairie du 19ème arrondissement au titre de l'action culturelle locale**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
  - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
  - Nombre d'abstentions : 0

**48. 2018 DAC 736 Subvention (95.000 euros) et convention d'objectifs avec l'Association Fonds régional d'art contemporain d'Île-de-France (19e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
  - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
  - Nombre d'abstentions : 0

**49. 2018 DAC 279 Subvention (6.000 euros) à l'association Pièces à emporter (19e) dans le cadre de la Politique de la Ville et de l'action culturelle locale (19e)**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
  - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
  - Nombre d'abstentions : 0

**M. Sergio TINTI, rapporteur :**

**50. 2018 DJS 1 Subventions (46.000 euros) à 22 associations proposant des activités sportives dans les Quartiers Politique de la Ville (11e, 13e, 14e, 18e, 19e, 20e).**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

- Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
  - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
  - Nombre d'abstentions : 0

**Mme Andrea FUCHS, rapporteure :**

55. 2018 DASCO 40-G Divers collèges- Dotations (693.750 euros) pour le soutien départemental aux projets éducatifs

56. 2018 DASES 97-G Subventions (14 500 euros) et conventions avec quatre associations dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de prévention en lien avec l'appel à projet "politique de la Ville".

57. 2018 DASES 131-G Subventions (85.000 euros) à seize associations et conventions avec 14 associations pour leurs actions sociolinguistiques.



58. 2018 DASES 199-G Subventions (28.000 euros) et conventions avec 11 associations menant des actions autour de la santé dans les quartiers politique de la ville (18e, 19e, 20e)

59. 2018 DDCT 8-G Subventions (69 500 euros), 9 conventions pluriannuelles d'objectifs avec 9 associations pour le financement de 16 projets sur les quartiers populaires.

60. 2018 DVD 3-G Lignes de bus de quartier Charonne (20è), Bièvre-Montsouris (13è-14è) et Ney-Flandre (18è-19è) - Convention d'exploitation avec la RATP

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun orateur ne demandant la parole, M. DAGNAUD lève la séance du Conseil d'arrondissement à 21h00.

La prochaine séance du Conseil d'arrondissement est prévue le mercredi 12 septembre 2018 à 20h00.

Le Secrétaire de séance	Le Maire du 19 <sup>e</sup> arrondissement
 Gabriel GAU	 François DAGNAUD

**51. 2018 DDCT 29 Subventions (63 500 euros) à 7 associations pour le financement d'actions au titre de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**52. 2018 DDCT 94 Subventions (110 000 euros) à 24 associations, conventions et avenant, pour le financement d'actions au titre de la lutte contre les discriminations.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**53. 2018 DDCT 102 Subventions (100 000 euros) à douze associations, conventions et avenants à conventions au titre de l'éducation à l'égalité femmes-hommes.**

Élu-es ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa.

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs écrits

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 28 dont 3 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

---

Délibérations départementales transmises au Conseil d'arrondissement pour information  
(non soumises au vote) :

**54. 2018 DASCO 16-G Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires et subventions (44 026 euros), subventions (223 808 euros), subventions (317 246 euros)**